

Collège Saint Joseph

Châteaubriant

La Section Sportive Scolaire Football



Une scolarité comme les autres,

Même programme scolaire
Mêmes horaires d'enseignement
Même ouverture aux autres sports
Mêmes activités pédagogiques
Même orientation
Même niveau à atteindre
Même ouverture de l'école de la vie.

du football plus que les autres

Un encadrement qualifié
2 ou 3 entraînements hebdomadaires
Installations à proximité
Équipement complet fourni
Compétition dans le club de son choix

Une réunion d'informations aura lieu le lundi 6 février 2023 à 18 heures

(Annexe du Collège Saint Joseph – 20 bd Victor Hugo)

La section sportive scolaire « football »

Objectif

L'objectif fixé à la section sportive est d'offrir à des jeunes footballeurs (garçons et filles) des conditions de scolarisation qui leur assurent une poursuite normale de leurs études et les meilleures chances d'obtenir les diplômes les sanctionnant, tout en permettant l'organisation d'un entraînement adapté à la pratique sportive et la participation aux compétitions.

Le but recherché de la section est de faire acquérir à ces joueurs(ses) une maturité technique, tactique, athlétique et mentale afin d'atteindre un meilleur niveau.

Les élèves de la structure ont l'obligation de participer aux actions de détection et de sélection organisées par le District et la Ligue de football. Dans le cas contraire, ils seront invités à quitter la section.

Les études

Elles restent **la priorité** des élèves de la section.

Ces élèves suivent le cursus scolaire normal, y compris les cours d'Education Physique et Sportive. Ils bénéficient donc des mêmes droits et s'obligent aux mêmes devoirs que les autres collégiens de l'établissement.

Les élèves admis sont répartis dans les classes correspondant à leur orientation et suivent la totalité des cours.

Un aménagement de l'emploi du temps leur permet de participer aux entraînements.

Encadrement

La section est placée sous la responsabilité technique d'éducateurs possédant un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif « football ».

L'encadrement technique établit la planification et la programmation des entraînements. Cette programmation est adaptée régulièrement en fonction des besoins individuels et de l'évolution du groupe.

L'appartenance à la section impose aux élèves l'obligation de participer à toutes les séances.

Pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}, deux entraînements de 2 heures sont programmés chaque semaine au sein de la structure et pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, le nombre d'entraînements est de trois (une fois 1 heure et deux fois 2 heures).

Cependant, une adaptation temporaire est possible, en accord avec l'encadrement technique, en fonction des problèmes du moment où des impératifs scolaires.

Suivi personnalisé

Chaque trimestre, les joueurs participent à une série de tests d'évaluation techniques et athlétiques. Ces épreuves permettent de mesurer leur progression et d'orienter la planification des entraînements.

Equipement individuel

Chaque joueur doit être en possession de :

- . 1 paire de chaussures de football à crampons (moulés)
- . 1 paire de protège-tibias (obligatoire pendant les séances)

La ligue de l'Atlantique de Football offre à chaque joueur :

- . 1 vêtement de pluie
- . 2 maillots – deux shorts – deux paires de bas
- . 1 ballon
- . 1 gourde

Admission

La section sportive est ouverte aux garçons et aux filles entrant en classe de 6^{ème} ou en classe de 4^{ème}, licenciés(es) dans un club de football de la Ligue de l'Atlantique (Loire Atlantique, Maine & Loire ou Vendée).

La section reste une structure d'entraînement, les élèves évoluent donc **dans le club de leur choix.**

Les candidats devront remplir un dossier d'inscription et participer aux épreuves d'évaluation pour lesquelles ils seront convoqués par le collège.

Attention, les candidats ayant participé au stage régional « Pôle espoir fédéral » et non retenus seront dispensés du concours d'entrée et peuvent être intégrés directement en section sportive scolaire.

DOSSIER DE CANDIDATURE A CONSTITUER et A RETOURNER avant le 14 avril 2023 au collège (13A rue de la Libération) :

Une fiche de candidature à remplir par les parents (*ci-jointe*).

Une fiche « dossier scolaire » à remplir par l'établissement d'origine de l'enfant.

Les photocopies des bulletins trimestriels (année en cours, uniquement pour les 4èmes).

Un dossier football à remplir par les parents et l'éducateur du club.

Une photocopie de la licence « football » (Recto-Verso).

2 enveloppes timbrées, avec l'adresse du candidat de notée sur chaque enveloppe

IMPORTANT :

Il est indispensable que ce dossier soit COMPLET pour être pris en considération.

Le dossier de candidature obligatoire est à retirer au collège
Ou à télécharger sur le site de St Joseph (www.stjo-chateaubriant.fr)



En cas d'admission dans la section sportive, il est nécessaire de prendre un rendez-vous avec la direction pour inscrire votre enfant dans la classe demandée.

En effet ce dossier ne concerne que le football et non la demande d'inscription de votre enfant dans notre collège (02 40 28 15 25).

Epreuves d'évaluation 6^{ème} : **MERCREDI 03 mai 2023 à 10h00**
Lieu : Stade s'interco à Châteaubriant

Epreuves d'évaluation 4^{ème} : **MERCREDI 03 mai 2023 à 13h30**
Lieu : Stade s'interco à Châteaubriant

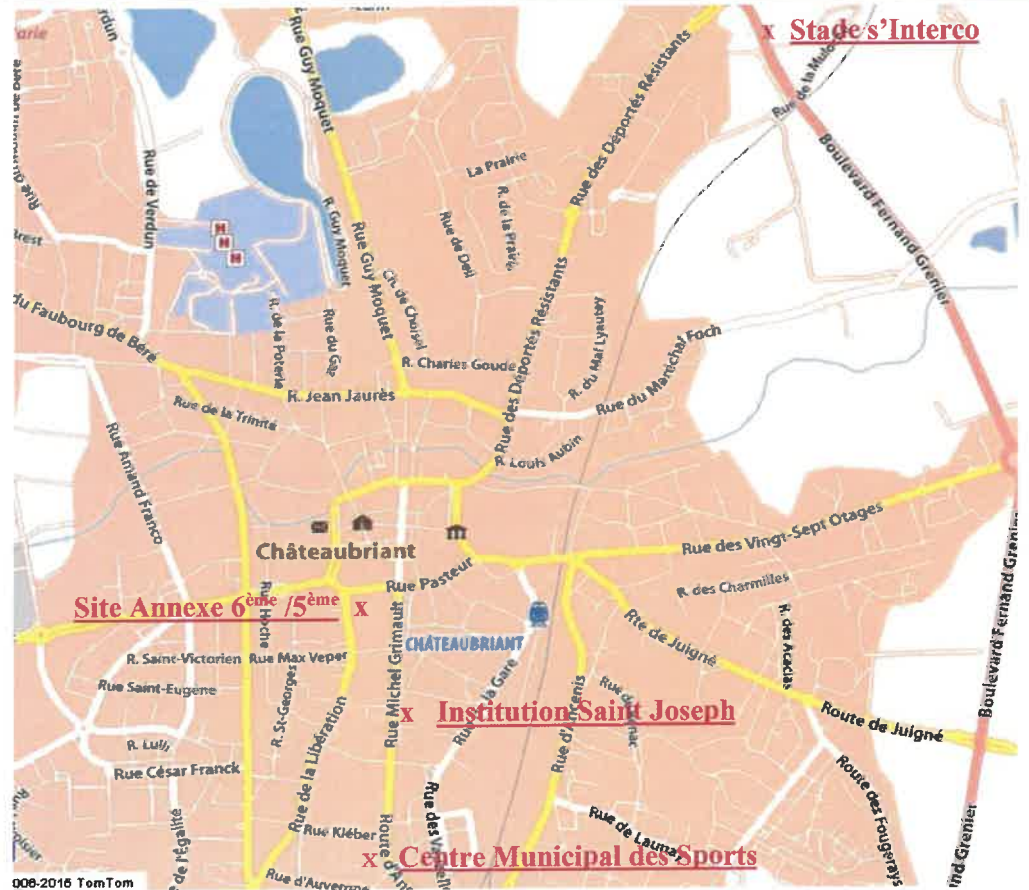


Atelier technique

Atelier technique



Plan des installations



Institution Saint Joseph
 13A rue de la Libération –
 CS80039- 44141 Chateaubriant Cedex
 02 40 28 15 25



Fiche candidature section sportive football

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse du représentant légal :

.....

N° de téléphone fixe :/..... / / / N° de téléphone mobile :/..... / / /

Adresse e-mail :

- 1 - Demande son inscription sur la liste des candidats à la section sportive "Football", l'autorise à participer aux épreuves d'évaluation et m'engage, en cas d'admission définitive, à son intégration dans cette structure pour un cycle minimum de deux années scolaire (6^è+5^è ou 4^è+3^è).

Le Chef d'Etablissement, en accord avec l'Encadrement sportif, pourra décider de son maintien ou non dans la structure en cas de résultats scolaires insuffisants ou en cas d'indiscipline.

- 2 - D'autre part, les élèves du pôle sont tenus de participer, obligatoirement :

- à toutes les séances d'entraînement programmées au sein de la structure
- à toutes les actions techniques, les concernant, organisées par le District de Football

Un calendrier de ces actions sera à la disposition des élèves du pôle en début d'année scolaire

En cas de manquement injustifié à ces règles, le ou les élèves concernés seront exclus définitivement de la structure (excepté pour des raisons de blessure ou de maladie constatées médicalement).

- 3 - En cas d'accident nécessitant une intervention immédiate, tant médicale que chirurgicale (avec ou sans anesthésie) y compris l'hospitalisation, j'autorise (*) le responsable du concours à faire effectuer cette intervention sur avis médical

Je certifie également que mon fils /ma fille est à jour de ses vaccinations

N° de Sécurité sociale :

N° de téléphone (appel urgent) :

Fait à :
approuvé":

Signature précédée de la mention "lu et

Le :

(*)un refus implique que les parents sont en mesure de prendre en charge immédiatement leur enfant

Dossier section sportive football

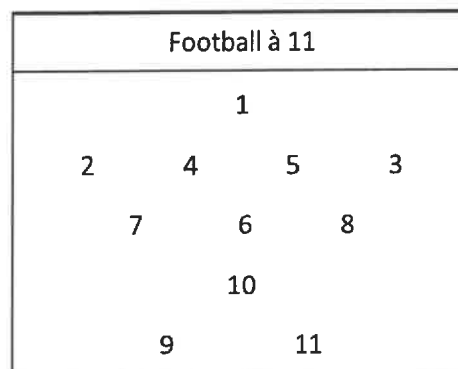
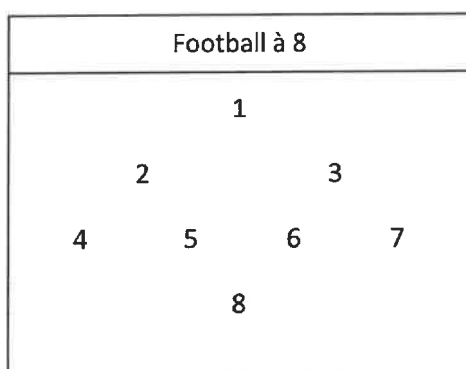
Photo d'identité

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Club actuel : N° de licence :

Entourer le poste occupé :



entourer les réponses correspondantes

Niveau de pratique : départemental / régional Pied fort : droit gauche

Nombre de séances d'entraînement hebdomadaire : 0 / 1 / 2 / 3 / 4 / 5

Avis de l'éducateur du club	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Aspects techniques				
Aspects tactiques				
Qualités athlétiques				
Comportement / Motivation				
Entraînement (assiduité)				
<u>Observations éventuelles :</u>				

Nom et prénom de l'éducateur :

Diplôme de football : I1° I2° A.S. BE1° DEF

Adresse de l'éducateur :

Numéro de téléphone : e-mail :

Signature :

Dossier scolaire

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Nationalité :

Responsable légal :

Nom : Prénom :

Profession :

Numéro de téléphone fixe : mobile :

Second responsable légal :

Nom : Prénom :

Profession :

Numéro de téléphone fixe : mobile :

Scolarité de l'année en cours (à remplir par le professeur des écoles ou le professeur principal)

Nom et adresse de l'établissement :

Nom du professeur principal ou du professeur des écoles :

Résultats scolaires – avis sur le comportement et l'aptitude de la vie de groupe.

Scolarité souhaitée

Classe demandée : 6^{ème} - 4^{ème}

LV1 : anglais - allemand

LV2 : anglais - allemand - espagnol

Avis de la commission d'admission : Favorable Défavorable :

Si défavorable, motif :

Décision du chef d'établissement : Acceptation : Refus :

Nb : Joindre obligatoirement les bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre